

ANNEE 2020

**SEANCE PUBLIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

Délibération n°

2020057

Date de convocation : 25/09/2020

Date d'affichage : 01/10/2020

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 22
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 23

Vote : 23
Pour : 23
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 01/10/2020

Reçu en préfecture le 01/10/2020

Affiché le

ID : 064-216401000-20200930-2020057-DE

L'an deux mille vingt, le 30 septembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Kirol Lekua, située Chemin de Carricazart (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Premier adjoint au Maire le 25 septembre 2020, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Philippe BIGOTEAU, Christian GARRIGUES, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA.

Mmes Valérie RECARTE, Guénael LE CAM, Valérie ETCHART, Nathalie HARAN, Fleur BEYRIS, Céline FAYS, Maud BARRAL, Marie ROSPIDE, Sylvie ITHOURRIA, Laure TREMOUILLE.

Absents excusés : Mme Bénédicte LARCEBEAU, pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET.

Secrétaire de séance : M. Mikel AMILIBIA.

OJ n°17 : Composition de la commission Communale des Impôts Directs (CCID)

La commission assiste les services des impôts dans les travaux concernant l'évaluation foncière ainsi que celle relatives à l'assiette des taxes foncières et de la taxe d'habitation.

En matière d'évaluation des propriétés bâties et non bâties, elle formule un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelle des propriétés bâties nouvelles ou touchées par un changement d'affectation ou de consistance.

Elle participe à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties et de la valeur locative des propriétés bâties. La détermination de la valeur locative des locaux (d'habitation ou commerciaux) est fondamentale dans la mesure où elle servira de calcul à l'ensemble des taxes directes locales.

Elle s'appuiera sur la déclaration du propriétaire auprès des services fiscaux lorsque le local est nouveau, lorsqu'il a fait l'objet de travaux ou lorsque la déclaration ne correspond plus à la réalité physique du local.

L'article L 1650 du Code Général des Impôts (C.G.I.) prévoit que dans chaque commune il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) composée du Maire ou de l'adjoint délégué, et pour les

communes de plus de 2 000 habitants, de huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants.

Ces huit commissaires titulaires ainsi que les huit commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune. A la suite du renouvellement des Conseils Municipaux et d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques, il appartient au Conseil Municipal de proposer des personnes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Conseil Municipal, propose, pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs en qualité de commissaires :

- Titulaires :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------|
| 1. Mme Dominique GALLOT | 9. M. Yannick BASSIER |
| 2. M. Francis DAVRIL | 10. M. Bernard COMBES |
| 3. M. Jean-Michel UHALDEBORDE | 11. Mme Nathalie HARAN |
| 4. M. Michel FROMENT | 12. Mme Guénael LE CAM |
| 5. M. Raymond GUICHARD | 13. Mme Valérie ETCHART |
| 6. M. Patrick FAUCHER | 14. M. Philippe ENSALES |
| 7. Mme Corinne SUHAS | 15. Mme Maud BARRAL |
| 8. M. Joseph LAHORGUE | 16. Mme Sylvie ITHOURRIA |

- Suppléants :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| 1. M. Bernard UNHASSOBISCAY | 9. Mme Marie DAMESTOY |
| 2. M. Jean-Pierre MOINIER | 10. M. Laurent SEILHEAN |
| 3. M. Pierre IBAROLA | 11. M. Claude YAOUANC |
| 4. M. Alexandre HIRIGOYEN | 12. Mme Brigitte ETCHEVERRY |
| 5. M. Patrick TONICELLO | 13. M. Arnaud PAVLOVSKY |
| 6. M. Edouard CRISTOFANI | 14. Mme Marie ROSPIDE |
| 7. M. Patrick CASTAGNET | 15. M. Christian GARRIGUES |
| 8. M. Pettan SÉRÉ | 16. Mme Valérie RECARTE |

Envoyé en préfecture le 01/10/2020

Reçu en préfecture le 01/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 064-216401000-20200930-2020057-DE

Le Maire,
Michel LAHORGUE



Envoyé en préfecture le 01/10/2020

Reçu en préfecture le 01/10/2020

Affiché le



ID : 064-216401000-20200930-2020057-DE